



L'accord du participe passé avec l'auxiliaire avoir précédé du pronom que : analyse des difficultés chez les apprenants ghanéens du FLE

**Agreement of the Past Participle with the Auxiliary *avoir* Preceded by the Pronoun *que*:
Analysis of Difficulties Among Ghanaian Learners of French as a Foreign Language**

Allan Kwashivi Hetty

Article history:

Submitted: June 17, 2025

Revised: July 28, 2025

Accepted: August 12, 2025

Keywords:

Past participle agreement,
morphosyntactic difficulties, French
as a Foreign Language (FFL),
learner error analysis, pedagogical
intervention

Mots clés :

Accord du participe passé,
difficultés morphosyntaxiques,
Français langue étrangère (FLE),
analyse des erreurs des apprenants,
intervention pédagogique

Abstract

This study explores the morphosyntactic challenges faced by learners of French as a Foreign Language (FFL) in using the past participle agreement with the auxiliary *avoir*, particularly when preceded by the relative pronoun *que*. Grounded in a quantitative research design, the study employed two key data collection instruments: structured tests to FFL students from three distinct educational backgrounds: Senior High Schools (SHS), teacher training colleges (écoles normales), and francophone institutions. The analysis focused on students' written responses, using descriptive statistics to examine their performance on items requiring correct application of past participle agreement rules. Results indicate a general difficulty among learners in applying these rules, especially in contexts involving complex syntactic structures. Notably, performance varied across the groups, with teacher training students generally outperforming their peers from SHS and francophone backgrounds in most test items. The findings highlight the need for targeted pedagogical interventions to improve learners' mastery of morphosyntactic features, particularly in written French expression. This study contributes to ongoing efforts to enhance FFL instruction through evidence-based approaches adapted to learners' specific needs.

Résumé

Cette étude examine les difficultés morphosyntaxiques rencontrées par les apprenants du français langue étrangère (FLE). Dans l'utilisation de l'accord du participe passé avec l'auxiliaire *avoir*, notamment lorsque celui-ci est précédé du pronom relatif *que*. S'appuyant sur une approche quantitative, la recherche a mobilisé deux principaux instruments de collecte de données : des tests structurés administrés aux apprenants provenant de trois milieux éducatifs distincts — lycées (SHS), collèges de formation d'enseignants (écoles normales) et établissements francophones. L'analyse a porté sur les productions écrites des élèves, en utilisant des statistiques descriptives pour évaluer leur performance dans l'application des règles d'accord du participe passé. Les résultats révèlent une difficulté générale chez les apprenants à appliquer ces règles, en particulier dans des structures syntaxiques complexes. Toutefois, des variations de performance ont été observées selon les groupes, les étudiants des écoles normales ayant obtenu de meilleurs résultats que leurs pairs des SHS et des établissements francophones pour la majorité des items. Ces constats soulignent la nécessité d'interventions pédagogiques ciblées afin de renforcer la maîtrise des éléments morphosyntaxiques, en particulier dans l'expression écrite en français. Cette étude apporte une contribution à l'amélioration de l'enseignement du FLE par des approches fondées sur des données empiriques et adaptées aux besoins spécifiques des apprenants.

Uirtus © 2025

This is an open access article under CC BY 4.0 license

Corresponding author:

Allan Kwashivi Hetty,
University of Education, Winneba
Department of French Education
E-mail: akhetty@uew.edu.gh

Introduction et contexte de l'étude

L'acquisition et l'usage correct des règles d'accord grammatical en français représentent un défi considérable pour les apprenants, notamment en ce qui concerne l'accord du participe passé avec l'auxiliaire avoir. Cette difficulté est d'autant plus marquée lorsque le participe passé est précédé du pronom relatif *que*, un cas qui implique une analyse syntaxique plus approfondie pour déterminer la fonction du complément d'objet direct (COD) dans la phrase. En contexte d'enseignement du français langue étrangère (FLE), notamment au Ghana, cette règle grammaticale complexe continue de poser des problèmes aux nombreux étudiants, qu'ils soient issus de Senior High School (SHS), d'écoles normales, ou de milieux francophones. C'est dans cette optique que la présente étude s'inscrit : elle cherche à évaluer le niveau de maîtrise de cette règle grammaticale parmi ces trois groupes d'apprenants.

Problématique de l'Étude

Selon Gabreau, l'une des règles de grammaire les plus redoutables en français est celle de l'accord du participe passé, car entre les verbes conjugués avec "être", ceux employés avec "avoir" et les nombreuses exceptions, il est très facile de faire des erreurs (Gabreau). Malgré l'exposition à la langue française au secondaire ou en formation professionnelle, de nombreux étudiants peinent à appliquer correctement les règles d'accord du participe passé avec l'auxiliaire *avoir*, en particulier lorsque le COD est placé avant le verbe à travers le pronom relatif *que*. Cette difficulté soulève des interrogations sur l'efficacité des approches pédagogiques actuelles, la compréhension syntaxique des étudiants, ainsi que l'impact de leur parcours éducatif sur leur performance grammaticale.

Objectifs de l'Étude

Identifier les types d'erreurs les plus fréquents commis par les étudiants dans l'accord du participe passé avec l'auxiliaire avoir. Comparer les performances des étudiants issus de SHS, des écoles normales, et des milieux francophones. Déterminer le niveau de compréhension des apprenants sur les règles liées au COD précédant le verbe à travers le pronom relatif *que*. Proposer des recommandations pédagogiques pour améliorer l'enseignement de cette règle grammaticale.

Questions de Recherche

Quels types d'erreurs les étudiants commettent-ils le plus souvent dans

l'accord du participe passé avec l'auxiliaire avoir ?
Y a-t-il une différence significative entre les performances des étudiants selon leur formation antérieure (SHS, école normale, francophone) ?
Dans quelle mesure les étudiants comprennent-ils les règles qui régissent l'accord lorsque le COD est antéposé par que ?
Quelles stratégies pédagogiques pourraient être mises en œuvre pour remédier aux difficultés identifiées ?

L'accord du verbe

Lorsqu'on parle de l'accord du verbe, le premier élément qui vient en tête est le sujet. En règle générale, le verbe s'accorde avec lui, mais peut aussi s'accorder avec le complément d'objet direct lorsque celui-ci le précède.

Le respect de cette règle est fondamental en français. Pougeoise souligne que le verbe est un mot à variation, changeant selon le mode, le temps ou l'aspect (15). Riegel et al. ajoutent que l'accord avec le sujet renforce la cohésion de la phrase en manifestant leur interdépendance (497). Ainsi, un sujet au pluriel exige un verbe au pluriel, et un sujet au singulier, un verbe au singulier.

Dubois et Lagane précisent que cette solidarité entre le groupe nominal sujet et le groupe verbal repose sur une correspondance en personne et en nombre (173). Le pronom relatif *que*, qui reprend le groupe nominal, transmet le genre et le nombre de l'antécédent, d'où la complexité de l'accord du participe passé avec *avoir*.

L'accord du verbe avec le complément d'objet direct (COD)

Le COD est un élément fondamental du groupe verbal. Il représente l'être, l'objet ou la notion qui subit l'action exprimée par le verbe, généralement un verbe d'action. Riegel et al. définissent le complément du verbe comme un syntagme nominal ou prépositionnel faisant partie du groupe verbal (392). L'accord se produit lorsque le COD, remplacé par un pronom personnel (*le, la, l', les*) ou un pronom relatif (*que*), est placé avant le verbe. Par exemple :

Les chats que tu as vus sont malades.

La pomme que j'ai mangée est douce.

Dans ces phrases, *que* reprend un groupe nominal et impose son genre et son nombre au verbe. Dans la première phrase, *que* représente *les chats* (masculin pluriel), d'où l'accord *vus*. Dans la seconde, *que* reprend *la pomme* (féminin singulier), ce qui entraîne l'accord *mangée*. Cet accord du participe passé avec *avoir* constitue une difficulté pour les apprenants de

FLE, car il requiert une bonne maîtrise de la structure grammaticale et des règles d'accord.

L'accord du participe passé avec l'auxiliaire *avoir*

Selon Grevisse, le participe passé employé avec *avoir* s'accorde en genre et en nombre avec son complément d'objet direct (COD) lorsque celui-ci le précède (250). En revanche, il reste invariable si le COD est placé après. Riegel et al. précisent que l'accord du participe passé dépend du cadre syntaxique. Lorsqu'il est épithète ou apposé, il s'accorde avec le nom dont il dépend, comme un adjectif (*la chaise cassée, l'eau salie*) (501).

Le COD joue un rôle essentiel dans la conjugaison, notamment avec *avoir*. Lorsqu'il précède le verbe, l'accord s'impose. L'analyse de cette règle générale permet de mieux comprendre les difficultés qu'elle présente aux apprenants de FLE.

Les règles qui gouvernent l'accord du participe passé

Les grammairiens reconnaissent la complexité de l'accord en français. Choi souligne que l'accord est un phénomène linguistique propre à chaque langue et qu'il affecte diverses classes grammaticales de manière hétérogène (183). Arrivé et al. notent que l'accord est plus étendu en français qu'en allemand ou en anglais, ce qui accroît sa difficulté (20).

L'apprentissage de l'accord, majoritairement écrit, pose des défis tant aux locuteurs natifs qu'aux non-natifs (Choi 184). Duchesne et Piron, s'appuyant sur Gobbe et Tordoir ainsi que Grevisse et Goosse, affirment que les erreurs morphologiques concernent l'orthographe lexicale et grammaticale, ce qui souligne la difficulté pour les apprenants de FLE (Duchesne and Piron 95 ; Gobbe and Tordoir 45 ; Grevisse and Goosse 212, 205).

Les règles d'accord présentent plusieurs perspectives. Riegel et al. ainsi que Boivin et Pinsonneault distinguent trois groupes de règles d'accord, tandis que Roy et Biron en identifient deux. Selon Riegel et al., les mécanismes d'accord se répartissent en trois types (899). Accord à l'intérieur du groupe nominal (déterminant, adjectif épithète).

1. Accord au sein de la phrase (verbe, participe passé avec *être*, attribut du sujet).

2. Accord au-delà de la phrase (pronom représentant).

Chartrand et al. ainsi que Boivin et Pinsonneault proposent une classification similaire (Chartrand et al. 112 ; Boivin and Pinsonneault 78). L'accord dans le groupe nominal, régi par le sujet et le COD placé avant

le verbe.

- L'accord du verbe, du participe passé avec *être*, et des verbes pronominaux.
- L'accord du participe passé avec *avoir*, conditionné par la position du COD.

Ces différentes approches, synthétisées par Duchesne et Piron, mettent en évidence les nombreuses difficultés que pose l'accord du participe passé en français (Duchesne and Piron 103). L'accord du participe passé dans la proposition subordonnée relative

L'accord du participe passé constitue une difficulté majeure pour les apprenants de FLE, nécessitant une analyse attentive de la fonction syntaxique du mot dans son contexte. Audet note que l'accord du participe passé est l'un des plus grands défis du français écrit, même pour les francophones (1). Chervel souligne que l'enseignement de la grammaire française a été structuré en grande partie autour de cette règle (110–11). L'accord devient problématique notamment avec le pronom relatif **que**, générant des hésitations chez les apprenants. Examinons donc le cas du participe passé conjugué avec l'auxiliaire avoir.

Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire « avoir »

En règle générale, le participe passé avec **avoir** reste invariable (Riegel et al. 502) :

Ces élèves ont participé au débat.

La fille a rencontré les promeneurs.

Vous avez perdu le match.

Cependant, lorsque le **complément d'objet direct (COD) précède le verbe**, l'accord s'effectue en genre et en nombre. Trois cas se présentent :

Le COD est un pronom personnel (me, te, le, la, nous, vous, les) :

J'ai vu la dame. → Je l'ai vue.

Le COD est un pronom relatif (que) :

Les conseils qu'il m'a donnés ont été utiles.

La meilleure décision qu'il a prise nous a étonnés.

Le COD est introduit par un déterminant interrogatif/exclamatif :

Quelles règles a-t-il prêtées ?

Quels cahiers a-t-il prêtés ?

L'ordre du COD joue un rôle clé dans la structure grammaticale du français. Toutefois, des exceptions subsistent. Avec certains verbes comme **dire, devoir, croire, savoir, pouvoir, vouloir**, si le COD est un infinitif, le participe passé reste invariable :

J'ai fait les efforts que j'ai pu faire.

Riegel et al. expliquent que *pu* ne s'accorde pas, car son COD antéposé (*les efforts*) appartient en réalité à *faire* et non à *pu* (505).

De même, lorsque le COD précède un infinitif et non le participe, il reste invariable :

La femme qu'il a épousée est méchante. → Accord avec *épousée* (COD direct).

La femme qu'il a voulu épouser est méchante. → Pas d'accord avec *voulu* car *qu'est* le COD de *épouser* et non de *voulu*.

Cas des verbes de mesure

Certains verbes comme **coûter, valoir, peser, mesurer, durer, courir, marcher, régner**, lorsqu'ils sont utilisés avec un complément circonstanciel (durée, prix, poids), restent invariables (Riegel et al. 504) :

C'est vingt mille dollars que ce projet de rénovation vous a coûté.

Martin a été nerveux durant les dix jours qu'a duré cette compétition.

Mais si ces verbes deviennent transitifs directs, l'accord est nécessaire :

La femme maximise les efforts que le travail lui a coûtés.

L'étudiante savoure la récompense que sa recherche lui a valu.

Les règles d'accord du participe passé, souvent complexes et pleines d'exceptions, rendent l'apprentissage du FLE particulièrement difficile au Ghana. Il est donc essentiel de mettre en place des stratégies pédagogiques adaptées pour faciliter leur assimilation.

Méthodologie

Dans le cadre de cette recherche, l'échantillon est constitué de 106 étudiants sélectionnés parmi une population accessible de 180 étudiants du département de français langue étrangère de l'Université de Winneba, ayant suivi des cours de grammaire entre 2017 et 2021. Pour déterminer la taille de l'échantillon, la formule de Slovin (2020) a été appliquée, en tenant compte d'une marge d'erreur acceptable (Ellen). En raison de l'hétérogénéité de la population, nous avons opté pour une technique d'échantillonnage probabiliste stratifié aléatoire. Cette méthode permet de diviser la population en strates homogènes selon leurs profils d'entrée : étudiants issus d'un milieu francophone (31), du lycée SHS (40) et de l'école normale supérieure (35). Un échantillon aléatoire simple a ensuite été prélevé dans chaque strate pour garantir la représentativité et minimiser les biais. Cette technique assure que chaque sous-groupe est proportionnellement représenté, améliorant ainsi la précision des résultats et leur applicabilité à l'ensemble de la population.

Analyse des données

Cette section expose l'analyse des résultats obtenus à partir du corpus constitué autour de l'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire *avoir*. L'analyse est menée de façon itemisée, dans le but de déterminer le degré de difficulté rencontré dans les cas où le participe passé est précédé du morphème *que*. Cette étude repose sur les statistiques descriptives. Une comparaison intergroupe est également proposée.

Conformément aux principes d'interprétation des statistiques de base, tels que présentés par Nsowah-Nuamah (2005), une concentration des réponses autour de la moyenne (M) indique une performance homogène au sein d'un groupe, que cette performance soit globalement faible ou élevée. En revanche, une dispersion importante autour de la moyenne, illustrée par un écart-type (ET) élevé, traduit une performance hétérogène, suggérant des niveaux très variables parmi les participants. Un écart-type faible traduit une homogénéité relative dans les réponses. Six items ont été examinés. Chacun a fait l'objet d'une analyse individuelle, suivie d'une comparaison des performances entre les trois groupes cibles (SHS, École normale, et base francophone).

Analyse item par item

Question 1 : *Cette épicerie ne vendait pas les fruits exotiques qu'il aurait aimé offrir à ses invités.*

Groupe	Bonne réponse	% Bonne réponse	Mauvaise réponse	% Mauvaise réponse	Total
SHS	7	17,9 %	32	82,1 %	39
École Normale	20	57,1 %	15	42,9 %	35
Francophone	7	22,6 %	24	77,4 %	31

L'objectif est de tester la connaissance des règles d'accord dans le contexte de l'emploi du pronom relatif *que*. Ici, le pronom *que* représente les *fruits exotiques* et précède le verbe à l'infinitif *offrir*, sans en être le sujet. Par conséquent, aucun accord n'est requis.

Parmi les étudiants de SHS, 17,9 % ont donné la bonne réponse. Ce taux est de 57,1 % pour les étudiants de l'école normale, et de 22,6 % pour ceux issus de la base francophone. Les moyennes enregistrées sont de MS = 1,82 (ET = 0,38) pour SHS, MS = 1,42 (ET = 0,50) pour l'école normale, et MS = 1,77 (ET = 0,43) pour les francophones. Les performances sont hétérogènes dans l'ensemble, bien que les résultats de l'école normale soient relativement meilleurs.

Question 2 : *Les personnes que j'ai envoyé chercher sont arrivées.*

Groupe	Bonne réponse	% Bonne réponse	Mauvaise réponse	% Mauvaise réponse	Total
SHS	8	20,5 %	31	79,5 %	39
École Normale	0	0 %	35	100 %	35
Francophone	4	12,9 %	27	87,1 %	31

Comme pour la première question, le pronom *que* est COD du verbe à l'infinitif *chercher*, ce qui rend le participe passé *envoyé* invariable.

Pour SHS, 20,5 % des étudiants ont répondu correctement. Tous les étudiants de l'école normale ont échoué (0 % de réussite). Chez les francophones, 12,9 % ont répondu correctement. Les moyennes observées sont MS = 1,72 (ET = 0,46) pour SHS, MS = 2,00 (ET = 0,00) pour l'école normale, et MS = 1,87 (ET = 0,34) pour les francophones. Les résultats sont globalement faibles, avec une performance extrêmement homogène mais médiocre dans le groupe de l'école normale.

Question 3 : *Les cent dollars que cette robe m'a coûté auraient été mieux utilisés en achetant de la corde à vent.*

Groupe	Bonne réponse	% Bonne réponse	Mauvaise réponse	% Mauvaise réponse	Total
SHS	12	30,8 %	27	69,2 %	39
École Normale	20	57,1 %	15	42,9 %	35
Base Francophone	13	41,9 %	18	58,1 %	31

Le verbe *coûter*, exprimant une mesure, ne requiert pas l'accord du participe passé. Le pronom *que* est ici un complément circonstanciel, et non un COD.

Parmi les étudiants de SHS, 30,8 % ont donné la bonne réponse. Ce taux s'élève à 57,1 % pour l'école normale et à 41,9 % pour les francophones. Les moyennes enregistrées sont MS = 1,69 (ET = 0,47) pour SHS, MS = 1,43 (ET = 0,50) pour l'école normale, et MS = 1,52 (ET = 0,51) pour les francophones. Malgré une performance globalement faible, le groupe de l'école normale a obtenu des résultats relativement meilleurs.

Enfin, l'analyse générale révèle que, bien que les étudiants issus de la base francophone aient enregistré une performance moyenne légèrement meilleure (M = 1,70 ; ET = 0,45), ceux de l'École normale (M = 1,77 ; ET = 0,27) et du SHS (M = 1,79 ; ET = 0,39) demeurent très proches, avec des résultats globalement faibles. Ces données suggèrent que les difficultés liées à l'accord du participe passé avec *avoir* dans les constructions avec COD antéposé ne sont pas propres à un seul groupe, mais relèvent plutôt d'une faiblesse généralisée qui requiert une

intervention pédagogique ciblée. Le taux de réussite moyen le plus élevé a été enregistré chez les étudiants issus du SHS (~20 %), mais ce résultat demeure largement en deçà des attentes académiques minimales.

Question 4

Groupe	Bonne réponse	% Bonne réponse	Mauvaise réponse	% Mauvaise réponse	Total
SHS	1	2,6 %	38	97,4 %	39
École Normale	8	22,9 %	27	77,1 %	35
Francophone	6	19,4 %	25	80,6 %	31

L'objectif de la question 4 consiste à évaluer la capacité des étudiants à reconnaître les règles qui régissent l'accord du participe passé avec l'auxiliaire *avoir*. Il ressort de cette analyse que les étudiants éprouvent des difficultés à identifier le verbe auquel se rapporte le COD (le pronom relatif *que*). Or, lorsque ce COD complète un verbe à l'infinitif, le participe passé demeure invariable. Dans l'item proposé (*les athlètes que j'ai vus récompenser le méritaient vraiment*), le complément d'objet direct complète l'infinitif *récompenser* et non le verbe *ai vu*, rendant le participe passé invariable. L'analyse des réponses indique que parmi les étudiants de SHS, 2,6 % ont répondu correctement ($M = 1,77$; $ET = 0,42$). Du côté des répondants de l'École normale, 22,9 % ont réussi ($M = 1,91$; $ET = 0,28$). Enfin, chez les étudiants francophones, 19,4 % ont répondu correctement ($M = 1,81$; $ET = 0,40$).

La question 5

Quelle est la lettre correspondante à la phrase dans laquelle le mot ou le groupe de mots souligné présente une erreur.

- La neige qu'il y a eu n'a pas semblé nuire à la visibilité.*
- Les trois ans que tu as vécu à Natashquan t'ont marqué à jamais.*
- Les soins que tu m'as coûtés en valaient vraiment la peine.*
- Les deux cents dollars que m'ont coûtés les réparations, m'ont ruiné.*

Groupe	Bonne réponse	% Bonne réponse	Mauvaise réponse	% Mauvaise réponse	Total
SHS	9	23,1 %	30	76,9 %	39
École Normale	4	11,4 %	31	88,6 %	35
Base Francophone	12	38,7 %	19	61,3 %	31

La question 5, dans la lignée de la question 3, vise à déterminer si les étudiants sont capables d'identifier une erreur d'accord dans une phrase impliquant un verbe de mesure. Dans la phrase *les deux cents dollars que m'ont*

coûtés les réparations, m'ont ruiné, le participe passé ne doit pas s'accorder, car le pronom relatif *que* désigne un complément circonstanciel de prix. Pour les étudiants de SHS, 23,1 % ont répondu correctement ($M = 1,77$; $ET = 0,43$) ; les étudiants de l'École normale ont obtenu un taux de réussite de 11,4 % ($M = 1,91$; $ET = 0,28$), et ceux issus d'une base francophone, 38,7 % ($M = 1,61$; $ET = 0,50$). Les étudiants francophones ont ainsi obtenu les meilleurs résultats pour cet item. Ces résultats traduisent une méconnaissance générale de la règle d'accord du participe passé dans les constructions avec complément circonstanciel.

Réponses des apprenants à la phrase « *Les clochettes qu'elle avait entendues tintinnabuler étaient celles de la porte d'entrée* » :

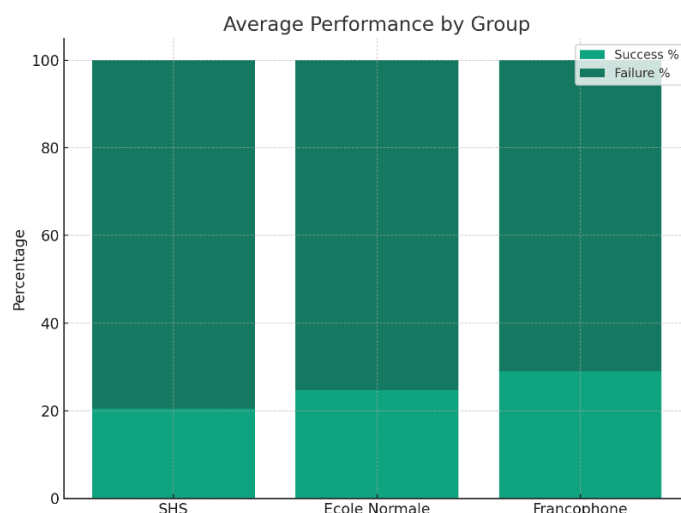
Groupe d'apprenants	Bonne réponse	% Bonne réponse	Mauvaise réponse	% Mauvaise réponse	Total
SHS	10	25,6 %	29	74,4 %	39
Ecole normale	0	0 %	35	100 %	35
Base francophone	12	38,7 %	19	61,3 %	31

La question 6 teste le même principe. Il s'agit ici de déterminer si les étudiants identifient correctement *entendues* comme un participe passé devant s'accorder avec le COD antéposé. Dans la phrase *les clochettes qu'elle avait entendues tintinnabuler étaient celles de la porte d'entrée*, le pronom *que* reprend *les clochettes* et fonctionne comme COD du verbe *avait entendues*, justifiant l'accord du participe passé. Parmi les étudiants de SHS, 28,2 % ont répondu correctement ($M = 1,72$; $ET = 0,46$). Aucun des 35 répondants de l'École normale n'a donné une réponse correcte ($M = 2,00$; $ET = 0,00$). Du côté des francophones, 38,7 % ont réussi ($M = 1,61$; $ET = 0,50$).

L'analyse globale des résultats permet de constater que les étudiants issus de la base francophone, avec une moyenne générale de ($M = 1,70$; $ET = 0,45$), ont obtenu de meilleures performances que ceux issus de l'École normale ($M = 1,77$; $ET = 0,27$) et de SHS ($M = 1,79$; $ET = 0,39$). Toutefois, les performances restent faibles dans l'ensemble. Cela indique que les difficultés liées à l'accord du participe passé avec *avoir* ne sont pas propres à un seul groupe, mais relèvent d'un problème généralisé qui exige une intervention pédagogique ciblée.

Les étudiants issus du SHS présentent le taux de réussite moyen le plus élevé (~20 %), bien que ce résultat demeure largement inférieur aux standards attendus.

Présentation des résultats



L'analyse visait à répondre à trois principales questions :

Quels types d'erreurs les étudiants commettent-ils le plus souvent dans l'accord du participe passé avec l'auxiliaire "avoir" ?

Y a-t-il une différence significative entre les performances des étudiants selon leur formation antérieure (SHS, école normale, francophone) ?

Dans quelle mesure les étudiants comprennent-ils les règles qui régissent l'accord lorsque le COD est antéposé par *que* ?

Les résultats révèlent que, de manière générale, les trois groupes d'étudiants (issus des SHS, de l'école normale et ceux ayant une base francophone) rencontrent d'importantes difficultés dans l'application correcte de la règle d'accord du participe passé avec *avoir*. Aucun des groupes n'atteint une moyenne de 50 % de réussite, ce qui confirme que cette règle constitue une faiblesse commune, quel que soit le profil des apprenants. Plus spécifiquement les étudiants du SHS ont présenté le taux le plus bas, avec une moyenne d'environ 22 % de réussite. Les étudiants issus de l'école normale, bien qu'ayant une formation pédagogique, affichent un taux de réussite aussi inférieur de la moyenne 25 %. Les étudiants ayant une base francophone performant légèrement mieux, avec une moyenne d'environ 29 %, et obtiennent de meilleurs résultats que ceux des SHS dans certaines questions.

En ce qui concerne l'accord lorsque le COD est représenté par le pronom relatif *que* et placé avant le verbe, les performances restent faibles dans l'ensemble. Cette difficulté est observable à travers divers contextes : *que* suivi d'un verbe à l'infinitif, *que* en lien avec des verbes exprimant des mesures, ou encore avec des verbes transitifs directs. Les taux de réussite demeurent bas dans tous les groupes. Bien que les étudiants francophones

présentent de légers avantages, leur maîtrise globale de la règle reste insuffisante.

Ces résultats suggèrent que la variabilité syntaxique du pronom *que* selon le contexte, ainsi que l'influence du temps verbal sur l'accord, sont mal comprises. L'hypothèse de départ selon laquelle l'accord du participe passé avec *avoir* — notamment dans les subordonnées relatives introduites par *que* — pose problème aux apprenants, est donc confirmée.

Proposition sur l'enseignement de l'accord du participe passé avec l'auxiliaire « avoir »

La règle générale enseigne que le participe passé employé avec l'auxiliaire « avoir » reste invariable, sauf si le complément d'objet direct (COD) précède le verbe (Riegel et al., 2016, p. 502). Cette distinction est essentielle pour les apprenants de FLE afin de bien maîtriser la structure de la langue.

Cependant, des cas spécifiques compliquent l'application de la règle. Par exemple, lorsque des verbes comme *dire*, *devoir*, *pouvoir* ou *vouloir* sont suivis d'un COD à l'infinitif, le participe passé reste invariable, même si le COD précède. De même, pour des verbes exprimant des mesures (durée, prix, poids), aucun accord n'est requis, car ils introduisent des compléments circonstanciels.

Nous recommandons donc de d'abord enseigner la règle d'accord, puis d'aborder clairement les exceptions à l'aide d'exemples précis, en insistant notamment sur le rôle du pronom relatif *que* et des compléments circonstanciels.

En conclusion, cette étude souligne la complexité du morphème *que* dans son influence syntaxique, tout en invitant les chercheurs futurs à approfondir son étude de manière critique et interdisciplinaire.

Conclusion générale

L'analyse révèle qu'un nombre considérable d'étudiants, tous groupes confondus : lycées (SHS), écoles normales et apprenants issus de milieux francophones, rencontrent des difficultés à appliquer correctement les règles d'accord du participe passé, en particulier lorsque la construction implique le pronom relatif *que*. Bien que les étudiants des écoles normales aient tendance à mieux réussir certains items, l'incohérence des performances d'une question à l'autre témoigne d'un manque de compréhension grammaticale approfondie plutôt que d'une simple exposition à la langue. La confusion fréquente quant à la fonction de *que*, complément d'objet direct ou complément circonstanciel, souligne la

nécessité d'un enseignement plus explicite et d'exercices ciblés. En somme, ces résultats mettent en lumière l'urgence de renforcer le programme grammatical, d'améliorer la formation des enseignants, et d'intégrer des techniques d'analyse des erreurs dans l'enseignement en classe afin de développer une meilleure compétence grammaticale chez les apprenants du français langue étrangère.

Œuvres citées

- Arrivé, Michel, Françoise Gadet, et Michel Galmiche. *La grammaire d'aujourd'hui : Alphabétique de linguistique française*. Flammarion, 2003.
- Audet, Charles-Henri. « L'accord du participe passé en une seule règle. » *Bibliothèque des Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain*, vol. 86, 1997, pp. 13-33.
- Chartrand, Suzanne-G., et al. *Grammaire pédagogique du français d'aujourd'hui*. Chenelière Éducation, 2011.
- Chervel, André. *Histoire de la grammaire scolaire : Et il fallut apprendre à écrire à tous les petits Français*. 1re éd., Payot, 1981. (Publié originalement en 1977.)
- Choi, Eun-Joo. « Quels facteurs (linguistiques ou historiques) considérés dans l'accord en français ? Études de certains cas dans le *Journal de la langue française* (1784-1792) d'Urbain Domergue. » *Selected Papers from the Tenth International Conference on the History of the Language Sciences (ICHOLS X)*, 1-5 sept. 2005, Urbana-Champaign, Illinois, 2005.
- Dubois, Jean, et al. *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Larousse, 2008.
- Duchesne, Josée, et Sylvie Piron. « Écrits universitaires et orthographe grammaticale. » *Lin*, vol. 72, 2015, pp. 95-110.
- Ellen, Stephanie. « Slovin's Formula Sampling Techniques. » *Sciencing*, 2020, <https://sciencing.com/slovins-formula-sampling-techniques-5475547.html>.
- Gabreau, Antoine. « Accord du participe passé. » *Top Soutien Scolaire*, 2025, https://www.topsoutienscolaire.fr/blog/accord-du-participe-passe?2bacc56e_page=4.
- Gobbe, René, et Michel Tordoir. *Grammaire française*. Éditions du Trécarré, 1986.
- Grevisse, Maurice, et André Goosse. *Le bon usage*. 14e éd., Éditions De Boeck, 2007.
- . *Le bon usage*. 15e éd., Éditions De Boeck, 2009.
- . *Le bon usage*. 16e éd., Éditions De Boeck, 2011.
- Nsawah-Nuamah, Nicholas N. N. *Basic Statistics: A Handbook of Descriptive Statistics for Social and Biological Sciences*. ACADEC Press, 2005.
- Pougeoise, Michel. *Dictionnaire de grammaire et des difficultés grammaticales*.

Armand Colin, 1998.

Riegel, Martin, Jean-Christophe Pellat, et René Rioul. *Grammaire méthodique du français*. 7e éd., Presses Universitaires de France, 2016.

Roy, Gilles-R., et Hélène Biron. *S'approprier l'orthographe grammaticale par l'approche "donneur-receveur"*. Éditions du CRP, 1991.

How to cite this article/Comment citer cet article:

MLA: Hettesy, Allan Kwashivi. "L'accord du participe passé avec l'auxiliaire avoir précédé du pronom **que** : analyse des difficultés chez les apprenants ghanéens du FLE." *Uirtus*, vol. 5, no. 2, August 2025, pp. 640-653, <https://doi.org/10.59384/uirtus.2025.2974>.